

Compte rendu du conseil de l'U.F.R. S.F.A.

Mardi 01 AVRIL 2025 à 14h00

Sous la présidence de M. le Doyen Jean-Marc BERJEAUD

Membres de droit présents à 14h :

Collège A : Samuel BOISSIERE, Karine DE OLIVEIRA VIGIER, Eric LAMBALLAIS, Annie GENIET,

Collège B : Sylvie ALAYRANGUES, Yann BATONNEAU, Yves CAUBET, Pierre MORGAN, Anny MICHEL

Collège BIATSS : Sylvie DUCLAUD, Bruno MERCIER, Sandra MIRVAL, Benoît PORCHERON

Collège Usager(ère)s : Matteo FRANCOIS, Steve FETIVEAU

Personnalités extérieures : Samuel BESSON

Invités permanents présents : Anne-Marie POUSSARD, Martine GARCIA-TAMISIER, Arnaud MONVOISIN, Thierry CABIOC'H, Vincent MANSEAU, Frédéric RICHARD

Excusés : Georges BASHIARDES (procuration à Yann BATONNEAU), Christine BRAQUART-VARNIER (procuration à Yves CAUBET), Patrick VIGNAUD (procuration à Karine DE OLIVEIRA VIGIER), Thierry PAILLAT (procuration à Eric LAMBALLAIS), Frédéric BAUDON (procuration à Benoît PORCHERON), CAILLE Laëtitia (procuration à Morgan PIERRE), Isabelle LUCET (procuration à Anny MICHEL), Alexandra LAFITTE

23 voix dont 7 procurations en début de conseil

+ 1 voix du Doyen Jean-Marc BERJEAUD

soit 24 voix exprimées.

ORDRE DU JOUR

I. Approbation du compte-rendu du conseil d'UFR du 14 mars 2025 – Pour délibération

II. Informations générales – Pour information :

- Structuration de la composante « Centres des Etudes Doctorales » et impact sur la Scolarité SFA
- Campagne d'investissement Formation : Première vague lancée

III. Quart d'heure étudiants

IV. Campagne ATER 2025 – Pour délibération

V. Parcoursup 2025 : filières en tension – Pour délibération

VI. Calendrier campagne e-candidat 2025 – 2 points Pour délibération

- Accès licence 2 et Licence 3 phase complémentaire
- Paramétrage du délai de réponse e-candidat (L2, L3, LP, M2)

VII. Questions diverses

I – Approbation du compte-rendu du conseil d’UFR du 14 mars 2025 – Pour délibération

24 votants à main levée

4 Abstentions

20 : POUR ; 4 : Abstentions

L’approbation du compte-rendu de conseil d’UFR du 14 mars 2025 est adoptée à la majorité.

II - Informations générales – pour information

M. le Doyen donne la parole au Responsable Administratif, M. MANSEAU, qui présente divers avancements.

- ✓ Structuration de la composante « Centres des Etudes Doctorales » et impact sur la Scolarité SFA

M. MANSEAU aborde un sujet qui concerne la scolarité et plus particulièrement l’évolution du traitement des dossiers du Centre des Etudes Doctorales (CED), une nouvelle composante créée par l’établissement en lien avec la DRINNOV. Elle sera en charge du traitement des dossiers des doctorants et en soutien administratif des collègues enseignants. Les composantes concernées transmettront à l’avenir les dossiers des doctorants, afin qu’ils soient pris en charge par le CED. Sa création implique un transfert de charge du traitement administratif des dossiers aujourd’hui gérés par les services Scolarité, dont celui de SFA. Cela va entraîner une réflexion portant sur une réorganisation du service scolarité, avec un impact ciblé sur les missions du personnel.

- ✓ Campagne d’investissement Formation : Première vague lancée

M. BERJEAUD rappelle qu’un mail a été envoyé aux directeurs de département afin de recenser les besoins en investissements pédagogiques pour l’année à venir. De plus, il rappelle qu’une réduction de 50% des crédits d’investissements a été imposée par l’établissement. Le retour des besoins des départements est attendu pour le 11 avril prochain. Les demandes seront classées lors de la commission formation prévue le mardi 6 mai 2025 et votées lors du conseil d’UFR programmé le mardi 13 mai.

- ✓ Situation budgétaire : Plan d’actions formation avec trois temps majeurs proposé par l’Etablissement

Mme POUSSARD présente le plan d’actions sur les formations que propose l’établissement en raison du contexte budgétaire. Pour rappel, l’offre de formations de SFA a été validée en décembre dernier. Ce plan d’actions est organisé en 3 temps majeurs répartis sur les années 2025-2026, 2026-2027 et 2028-2029.

Plusieurs pistes ont été abordées pour 2025-2026.

Mme POUSSARD précise que pour les unités d'enseignement d'ouverture (UEO) qui font l'objet d'une demande de création, elles ne pourraient être réellement ouvertes que si elles venaient en substitution d'une UEO déjà existante.

Elle rappelle que toute UEO ayant un effectif inférieur à 40 étudiants ne doit pas comporter de CM.

D'autre part, il conviendra d'ajuster le nombre de groupes de TD entre les 1^{er} et 2^{ème} semestre. Il s'agit d'une variable d'ajustement économique.

Le 3^{ème} axe concerne l'UE6 présente dans les licences et plus particulièrement pour les semestres 1, 2 et 3.

Un groupe de travail a été mis en place du 06/02 au 06/03/2025 pour réfléchir aux actions possibles sur l'UE6. Il convient de noter que les modalités pédagogiques de déploiement de ces enseignements sont différentes d'une composante à une autre. L'objectif de l'établissement est d'inscrire ces changements dans la durée.

Proposition retenue en réunion d'assesseurs du 6 mars et présentée en commission formation le 25 mars :

S1 : tous les TD de numérique et MTU transformés en plateforme pédagogique,

S2 : tous les TD de PPPE transformés en plateforme,

S3 : tous les TD de recherche documentaire transformés en plateforme.

L'impact de ces modifications pour SFA concerne uniquement le S1 numérique (3h×nb groupes) et MTU (2h×nb groupes).

Les pistes abordées concernant les années 2026-2027 et 2028-2029 sont présentées dans le diaporama du conseil d'UFR (cf. annexe). Il a été précisé que le dialogue formation qui aura lieu en juin prochain, devra présenter le plan d'économie formation envisagé par SFA pour 2026-2027.

✓ La Transition Ecologique pour un Développement Sostenable (TEDS)

Mme POUSSARD a rappelé l'obligation d'intégrer la Transition Ecologique pour un Développement Sostenable (TEDS) dans les diplômes de 1^{er} cycle à la rentrée 2025 (textes de référence du ministère de juin 2023 et septembre 2024) Ces préconisations ministérielles s'organisent autour de 4 étapes dont la mise en œuvre sera progressive :

- Formation des étudiants de 1^{er} cycle obligatoire à la rentrée 2025
- Acculturation et formation des enseignants et enseignants-chercheurs
- Intégration dans les maquettes pédagogiques
- Spécialisation et métiers verts

A la rentrée 2025, la formation des étudiants de 1^{er} cycle sera réalisée grâce à un module de 30 h en autonomie qui sera placé en L3 et en dehors des maquettes. La réalisation de ce module (sans obligation de niveau minimum) conditionne la délivrance du diplôme de 1^{er} cycle. L'étudiant pourra aussi demander la délivrance d'un open badge s'il a obtenu un taux de réussite minimal (en cours de définition).

III – Quart d’heure étudiant – pour information

Pas de prise de parole étudiante

IV. Campagne ATER 2025 – Pour délibération

M. le Doyen rappelle qu’initialement SFA devait disposer de 12 postes d’ATER en vague 1. A la suite de la campagne d’emploi 2025, SFA se voyait attribuer 4 postes d’enseignants chercheurs et 8 postes d’ATER. A cela s’ajoutent les 3 postes d’ATER dit « pérennes » dont la composante bénéficie tous les ans, + 1 poste d’ATER ouvert au titre d’UP SQUARED.

La veille de la commission formation, l’établissement a fait savoir à la Faculté des Sciences que 7 postes seraient ouverts l’an prochain. M. BERJEAUD a contesté cette décision et a fourni un argumentaire en expliquant les raisons pour lesquelles la composante avait besoin d’autres postes d’ATER. Suite à cela, l’établissement a ajouté 3 postes d’ATER, ce qui porte le nombre de postes d’ATER à 10 (le poste UP SQUARED n’est pas comptabilisé).

D’autres postes d’ATER seront probablement ouverts en seconde vague du fait que certains enseignants prendront leur retraite, obtiendront une mise à disposition, ou un détachement...

Le diaporama (en annexe) présenté en conseil d’UFR rappelle la procédure de classement des ATER qui a été approuvée à l’unanimité lors du précédent conseil d’UFR.

En vue de classer les postes d’ATER pour la campagne 2025-2026, il a été demandé aux directeurs/directrices de département de fournir des données chiffrées sur l’activité de leur département et des argumentaires pour justifier la demande d’attribution d’un poste ATER.

Ces données ont permis de déterminer le nombre d’heures complémentaires par Enseignant ou Enseignant-Chercheur pour chaque département et ainsi de classer les demandes.

M. le Doyen fait lecture des éléments remontés par les directeurs de département.

Ces éléments ont été soumis en commission formation pour avis et sont soumis au conseil d’UFR pour vote.

M. le Doyen propose de voter quant à la proposition de classement des 12 supports suivant l’indicateur HC/EC.

Classement	HC/EC	Département
1	132	BOP
2	125	Chimie
3	117	Chimie
4	113	BOP
5	109	Chimie
6	94	BOP
7	80	Info
8	73	Info
9	72	Méca
10	66	Maths
11	58	Biosanté (69)
12	58	Maths
13	50	Maths
14	49	BV
15	46	Géosciences

22 votants à main levée,
1 Abstention
1 Contre

22 : POUR ; 1 : CONTRE 1 : Abstention

La proposition de classement des postes d'ATER est adoptée à la majorité.

V. Parcoursup 2025 : filières en tension – pour délibération

Mme POUSSARD propose de valider les filières en tension pour Parcoursup. Les informations ont été remontées à la Présidence en précisant toutefois que le vote aurait lieu en conseil d'UFR le 01 avril 2025.

Pour rappel, les candidats ont jusqu'au 02 avril pour finaliser leurs dossiers une fois la saisie des vœux effectuée. On constate une légère baisse sur les licences sur les 4 dernières années et une légère augmentation sur les filières sélectives et les licences accès santé.

Rappel de la définition des filières « hors tension » et « en tension » :

- les filières « hors tension » : une proposition est faite à tous les candidats sans classement,
- les filières « en tension » : la commission d'examen des vœux établit un classement de toutes les candidatures. Les candidats sont appelés à partir du 2 juin au fil des désistements. Les filières concernées sont rassemblées dans le tableau suivant.

FACULTÉ DES SCIENCES

FONDAMENTALES ET APPLIQUÉES

		CAMPAGNE				
		2024		2025		
	Formation	Hors Tension	Tension	Epuisement liste attendue	Recrutement Phase complémentaire	proposition pour 2025
Licence	Chimie			Non Concerné	oui	Hors Tension
Licence	Informatique			21-Juin	oui	Tension
Licence	Mathématiques			Non Concerné	oui	Hors Tension
Licence	Physique			Non Concerné	oui	Hors Tension
Licence	Sciences de la terre			Non Concerné	oui	Hors Tension
Licence	Sciences de la vie			25-Juin	oui	Tension
Licence	Sciences pour l'ingénieur			Non Concerné	oui	Hors Tension
LAS	LAS Chimie			non (61)	non	Tension
LAS	LAS Mathématiques			non (28)	non	Tension
LAS	LAS Physique			13-sept	non	Tension
LAS	LAS Sciences de la terre			non (87)	non	Tension
LAS	LAS Sciences de la vie			non (235)	non	Tension
LAS	LAS Sciences pour l'ingénieur			12-juil	oui	Tension

- ❖ Licence Informatique : ↗ du nombre de candidatures et ↘ de la CAL (170)
→ proposition de conserver en tension
- ❖ Licence Sciences de la vie : ↘ du nombre de candidatures
→ proposition de conserver en tension

Décision UP

La commission formation propose de conserver en tension les licences Informatique et Sciences de la vie. Cette proposition est soumise au vote du conseil de l'UFR.

24 votants à main levée,
0 Abstention

24 : POUR ; 0 : CONTRE - 0 : Abstention

La proposition de classement des filières en tension est adoptée à l'unanimité.

VI. Calendrier campagne e-candidat 2025 – 2 points pour délibération - Accès licence 2 et Licence 3 phase complémentaire

Mme POUSSARD rappelle que chaque niveau de formation procède à un recrutement L1 (Parcoursup) et M1 (Mon Master) via des plateformes nationales, avec des calendriers nationaux. Pour l'accès en M2 et en licence professionnelle, le recrutement se fait via une plateforme locale appelée e-candidat, avec un calendrier établissement.

L'établissement a souhaité mettre en place un calendrier harmonisé pour les accès en L2 et L3 pour toutes les composantes (nouveau 2025).

Après concertation, le calendrier arrêté par l'établissement pour la phase principale sera le suivant :

- la phase de candidature pour toutes les composantes sera du 5 mai au 4 juin inclus,
- les responsables des filières auront jusqu'au 25 juin au plus tard pour transmettre leurs avis,
- les avis seront transmis aux candidats le 04 juillet au plus tard.

Pour cette année, c'est à la composante de réfléchir sur un calendrier pour la phase complémentaire. A noter que l'année prochaine, un calendrier établissement sera également mis en place pour cette phase.

Mme POUSSARD propose le calendrier suivant concernant la phase complémentaire pour l'accès aux Licence 2 et Licence 3 :

Ce calendrier voté à l'unanimité en commission formation en date du 25 mars est également soumis au vote du conseil de l'UFR.

Phase complémentaire : calendrier au choix de la composante pour campagne 2025

- Candidatures : du 20/08/2025 au 29/08/2025 inclus
- Retour des avis par les responsables **au fil de l'eau** et au plus tard le 02/09/2025
- Publication des résultats au fil de l'eau et au plus tard le 05/09/2025
- ❖ Avis de la commission formation : 16 votants
 - Pour : 16
 - Contre : 0
 - Abstention : 0

24 votants à main levée,

24 : POUR ;

Le conseil d'UFR approuve à l'unanimité le calendrier proposé pour la phase complémentaire d'accès aux Licence 2 et Licence 3.

- Paramétrage du délai de réponse e-candidat (L2, L3, LP, M2)

Tous les recrutements pour les formations L2, L3, LP et M2 se font via la plateforme e-candidat avec un paramétrage pour le délai de réponse. A ce jour, seules les licences professionnelles disposaient d'un paramétrage du délai de réponse donné aux candidats, lorsqu'une proposition leur est faite.

L'objectif est d'harmoniser le délai de réponse et d'en appliquer un également sur les niveaux de formations où il n'y en avait pas. Cela permettra d'avoir une idée des effectifs et ainsi de préparer la rentrée au mieux.

A noter qu'à ce jour, il n'y a pas de délai de réponse cadré par l'établissement.

La Faculté souhaite harmoniser le délai de réponse sur toutes les formations et a proposé en commission formation un délai de réponse de 7 jours et propose ce délai au conseil d'UFR.

24 votants à main levée,

24 : POUR ; 0 : Abstentions

Le conseil d'UFR approuve à l'unanimité le délai de réponse de 7 jours.

Le service scolarité a décidé de mettre en place un tableau partagé des candidatures pour saisie des avis avec les responsables de mentions et les responsables de parcours.

Cette proposition est soumise au vote du conseil de l'UFR en séance.

24 votants à main levée,
2 Abstentions

22 : POUR ; 2 : Abstentions

Le conseil d'UFR approuve à la majorité la mise en place d'un tableau partagé des candidatures pour saisie des avis.

VIII. Questions diverses

Annie GENIET porte à la connaissance du conseil d'UFR qu'un géomètre est intervenu dans son bureau lequel, *a priori*, était mandaté par la DLPI. M. le Doyen rappelle que la Faculté des Sciences n'a pas connaissance des différentes interventions réalisées par la DLPI dans les bâtiments de SFA.

Le prochain conseil aura lieu le mardi 13 mai 2025 à 14 h.

La séance est levée à 16 h.

Pour la Présidence de L'université,
par délégation,
Jean-Marc Berjeaud

